



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tours le, 10 MAI 2021

LE 1 000 000 € D'EUROS DU DEPARTEMENT A PERMIS LE MAINTIEN DES HELICOPTERES DE LA GENDARMERIE A L'AEROPORT DE PARCAY-MESLAY

Après plusieurs mois de forte mobilisation du Conseil départemental d'Indre-et-Loire en faveur du maintien de la section aérienne de la Gendarmerie sur l'aéroport de Tours, le Ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, a confirmé ce jour son maintien en Touraine, qui correspond à la moitié de son activité

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire se réjouit de la décision du Ministre de l'Intérieur, qui est une excellente nouvelle pour la Touraine et la sécurité des tourangeaux.

Grâce à un investissement exceptionnel d'1 Million d'euros, le Département a rendu possible ce maintien, avec l'appui de l'ensemble des maires du département, au terme d'une mobilisation sans faille. Il a été le seul, ni la Région ni la Métropole n'ayant contribué financièrement au maintien des hélicoptères.

Le départ de cette section aérienne vers Nantes et Rennes aurait été préjudiciable tant elle intervient pour de nombreuses missions dans le département. En effet, 50% de ses interventions s'opèrent en Indre-et-Loire. Le maintien permettra également aux 60 gendarmes du GIGN de Joué-lès-Tours de rester sur le territoire tourangeau.